

L'obligation généralisée de formation continue : la solution idéale

La formation continue généralisée est un facteur de succès primordial pour l'économie suisse. Il faut adapter aux exigences sans cesse renouvelées le savoir et le savoir-faire de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs, faute de quoi nous ne pourrions pas maintenir notre niveau de vie élevé. Travail.Suisse exige l'introduction d'une obligation légale afin que la formation continue pour tous devienne une réalité.

Le savoir et le savoir-faire des travailleuses et des travailleurs est un facteur primordial de notre prospérité. Plus que toutes les prestations de pointe de la recherche, le haut niveau général de formation des travailleurs et travailleuses a contribué à placer la Suisse au tout premier plan en matière de capacité concurrentielle et de prospérité.

Le monde change à une vitesse fulgurante

Le système suisse de formation est donc aisément capable de donner une bonne formation de base à la plupart des jeunes gens. Mais ce système ne suffit plus, et de loin, à assurer demain à la Suisse son premier rang au plan économique.

Depuis quelques années déjà, il apparaît qu'une formation de base, aussi bonne soit-elle, ne suffit plus pour toute une vie professionnelle. Les mutations sociales, technologiques et économiques du monde du travail sont conséquentes. Les travailleuses et les travailleurs doivent gérer des exigences croissantes dans un laps de temps toujours plus serré. La « demi-vie » du savoir et du savoir-faire se fait plus courte. Par rapport à l'état de leur formation, les travailleuses et les travailleurs sont mis au rancart de plus en plus tôt. Or, l'évolution démographique obligera bientôt l'économie suisse à se tourner vers les travailleuses et les travailleurs âgés.

Sans mesures correctives, ces deux circonstances risquent d'amener la plus grande partie des travailleuses et des travailleurs à perdre le haut niveau de formation qui a tant contribué au succès de la Suisse. Les conséquences pourraient être extrêmement graves pour l'économie et la société.

La formation continue est une nécessité

La formation continue est l'instrument le plus important pour mettre à jour en permanence les connaissances des travailleuses et des travailleurs. Grâce à la formation continue, le travailleur en tant qu'individu peut adapter en permanence son savoir et son savoir-faire aux nouvelles exigences et se charger de tâches supplémentaires. Ainsi, les travailleurs et travailleuses augmentent leur productivité, leur flexibilité et leurs compéten-

ces de gestion des mutations au travail. La formation devient de plus en plus nécessaire à maintenir le niveau de vie. Notamment, elle permet de prévenir le risque pour l'individu de ne plus pouvoir subvenir à ses besoins de manière indépendante à cause d'un salaire trop bas. La formation continue est une des composantes d'une politique sociale préventive.

Naturellement, la bonne formation et la flexibilité croissante des travailleuses et des travailleurs, qui accomplissent de diverses manières un travail mieux qualifié, apportent une contribution primordiale à l'économie. Les entreprises peuvent maintenir à un niveau élevé leur productivité et leur capacité concurrentielle. C'est à cette seule condition que la Suisse peut conserver des places de travail et maintenir les salaires à un haut niveau. La formation continue est donc une politique de place économique.

La formation continue pour tous grâce à l'obligation généralisée de formation continue

Or, l'inégalité de la répartition en matière de formation continue représente le problème essentiel de la situation actuelle. Aujourd'hui, ce sont les hommes bien formés travaillant à plein temps qui suivent une formation continue. En revanche, les travailleurs à temps partiel, les femmes et en particulier les personnes peu qualifiées se forment nettement moins, voire presque pas.

Le déséquilibre de cette répartition produit des effets négatifs d'abord au plan économique : le potentiel de la grande partie des actifs qui ne pratique pas de formation continue reste en friche. Mais cette situation est tout autant préoccupante au plan sociopolitique : les travailleuses et les travailleurs peu qualifiés, qui suivent très peu de formation continue, sont mal préparés aux mutations et le risque de les voir devenir chômeur, invalide ou dépendant de l'aide sociale s'accroît d'autant plus.

La politique actuelle en matière de formation continue n'est pas en mesure de rétablir l'équilibre. C'est pourquoi, Travail.Suisse exige une nouvelle politique dans ce domaine, c'est-à-dire une politique de la formation continue qui permette d'adapter aux exigences sans cesse renouvelées le savoir et le savoir-faire de tous les travailleurs.

Cela signifie concrètement qu'une nouvelle politique ne peut pas se contenter de faciliter l'accès à la formation continue. La formation continue doit devenir une évidence. Or, cet objectif nécessite des moyens bien plus contraignants qu'un droit à la formation ou des allègements d'impôts. C'est pourquoi, il faut très clairement formuler une obligation généralisée. C'est à cette seule condition que la formation continue deviendra la norme pour tous les travailleurs et c'est le seul moyen qui leur garantisse la possibilité de mettre à jour et d'augmenter en permanence leur niveau de formation. C'est pourquoi, Travail.Suisse exige d'inscrire dans la future loi l'obligation pour tous les travailleurs de pratiquer la formation continue.

L'obligation généralisée : un épouvantail ou la solution idéale ?

La revendication d'une obligation généralisée déclenche une forte résistance de principe. En particulier, du côté des employeurs et des politiciennes et politiciens bourgeois, on en appelle volontiers à la responsabilité individuelle et l'obligation généralisée est dépeinte comme l'épouvantail de l'ordre libéral.

Or, les obligations légales ont aussi leur légitimité dans un ordre libéral. Il existe en Suisse toute une série d'obligations absolument incontestées comme le port obligatoire de la ceinture de sécurité et du casque, les tirs obligatoires, la prévoyance vieillesse obligatoire ainsi que l'école obligatoire, pour n'en citer que quelques-unes. Dans notre pays, lorsqu'il faut trouver une réponse à une question sociale importante, l'obligation généralisée permet de mettre à contribution tous les citoyens par le biais d'une solution commune. C'est par exemple la vision que partage Avenir Suisse dans son nouvel ouvrage sur l'AVS.

L'« obligation de formation » en vigueur aujourd'hui, c'est-à-dire l'école obligatoire, est un bon exemple. Les mutations structurelles engendrées par l'industrialisation naissante et leurs conséquences économiques, techniques et sociales ont causé de grandes difficultés au 19^e siècle. A l'époque, on a reconnu avec raison que ces défis ne pourraient être relevés que par le biais d'une élévation du niveau de formation de toute la population. L'introduction de l'école obligatoire, tout aussi contestée, a jeté les bases d'une grande « success story ».

Pour Travail.Suisse, les mutations constantes aux plans social, économique et technologique nous lancent des défis semblables à ceux que posait à notre pays le début de l'industrialisation. Pour relever ces défis et assurer le succès futur de la Suisse, la mise à jour permanente du niveau de formation de la plupart des travailleurs et travailleuses aura la même portée que l'introduction de l'école obligatoire au 19^e siècle. C'est pourquoi, Travail.Suisse considère que l'obligation légale de suivre une formation continue n'est pas un épouvantail mais la solution idéale pour jeter les bases d'une nouvelle politique de la formation continue.

Martin Flügel, président de Travail.Suisse